

PHOTO	Nom _____	Prénom _____
	Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Date de Naissance _____
	Adresse _____	
	Code Postal _____	Ville / Pays _____
	Email _____	
	Téléphone _____	

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document, ainsi qu'au règlement intérieur de l'organisme de formation.

I – OBJET En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée:

STUDIO 1 THEATRE ET CINEMA : 1ERE ANNEE

Horaires (détails en page 4 du présent contrat) Matin Après - midi Soir

MODULES COMPLEMENTAIRES, EN OPTION

Ateliers à Paris

- Atelier Ecriture de Scénario, du 18 octobre 2021 au 19 décembre 2021
- Atelier Mise en Scène, du 16 février 2022 au 24 avril 2022
- Atelier Réalisation, du 2 mai 2022 au 7 juillet 2022

Ateliers internationaux (traduits en français)

- Atelier à Londres, du 21 au 25 février 2022
- Atelier à New York, du 18 au 22 juillet 2022
- Atelier à Hollywood, du 5 au 9 septembre 2022

II – DISPOSITIONS FINANCIERES

Le stagiaire s'engage à verser le prix mentionné ci-dessous selon les modalités de paiement sous-mentionnées. Le prix élève s'applique uniquement aux stagiaires ayant déjà effectué un stage à Acting International. Le règlement s'effectue depuis le compte suivant:

IBAN _____

TITULAIRE DU COMPTE _____

Réservé à l'administration : RUM _____

Le stagiaire doit fournir le RIB de la zone euro. Si le stagiaire n'est pas le titulaire du compte, le titulaire doit remplir l'attestation de prise en charge.

STUDIO 3 400 Euros (prix public) 3 300 Euros (prix stagiaire, si l'élève a effectué un stage d'initiation)

FRAIS D'INSCRIPTION 400 Euros

ATELIERS A PARIS 1200 Euros (Ecriture de Scénario) 1200 Euros (Mise en Scène) 1600 Euros (Réalisation)

ATELIERS INTERNATIONAUX 600 Euros (Londres) 600 Euros (New York) 600 Euros (Hollywood)

REGLEMENT en 2 fois en 10 mensualités sans frais

Mode de Paiement	Montant en Euros	Date de paiement
Prélèvement	*	à l'inscription
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		
Prélèvement		

*** Le montant de votre premier versement ne peut pas être supérieur à 30% de la somme totale due**

Le premier prélèvement va être effectué passé le délai de 10 jours après la date de signature du contrat.

III – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

L'action de formation en Studio relève de la formation professionnelle continue. Elle a pour objectif de former des acteurs / actrices pour le théâtre et le cinéma. Sa durée est fixée à 380 heures dans la période du 18 octobre 2021 au 18 juillet 2022. La durée de chaque module complémentaire (en option) aux Etats-Unis et au Royaume-Uni est fixée à 40 heures. L'atelier à New York a lieu du 18 au 22 juillet 2022. L'atelier à Hollywood a lieu du 5 au 9 septembre 2022. L'atelier à Londres a lieu du 21 au 25 février 2022. La durée de chaque module complémentaire (en option) des ateliers à Paris est fixée à 80 heures. L'atelier Ecriture de Scénario a lieu du 18 octobre 2021 au 19 décembre 2021. L'atelier Mise en Scène a lieu du 16 février 2022 au 24 avril 2022. L'atelier Réalisation a lieu du 2 mai 2022 au 7 juillet 2022. Le stagiaire déclare expressément suivre cette formation dans un but professionnel. Conformément aux articles L 6311-1 et suivants du Code du travail, les stages proposés répondent aux objectifs visés par les textes, à savoir favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, permettre leur maintien dans l'emploi, favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale, permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle. La formation dispensée par Acting International entre ainsi dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue, notamment en qualité d'actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle, de promotion professionnelle et d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

IV – DECLARATION D'ELIGIBILITE

Le stagiaire déclare expressément sur l'honneur être éligible au cadre réglementaire de la formation professionnelle continue, qui est « destinée aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent » en application de l'alinéa 2 de l'article L.6111-1 du Code du travail.

V – INSCRIPTION

La signature du présent document implique l'inscription pour la durée de la formation. Le stagiaire déclare avoir reçu les documents et les informations suivants : le programme et la liste des formateurs avec la mention de leurs titres ou qualités, le règlement intérieur applicable à la formation (paragraphe VI - XXI) et les coordonnées du service au sein de l'école chargé des relations avec les stagiaires (paragraphe XXIX). La signature du présent contrat implique l'inscription pour toute la durée de la formation. Toutefois il est précisé que l'inscription définitive n'intervient qu'après la signature du contrat à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours. Le stagiaire déclare sur l'honneur avoir préalablement à la conclusion du contrat fait établir un certificat médical le déclarant apte à suivre ladite formation, y compris son aptitude à pratiquer toutes les activités physiques qui lui sont corrélées, en sorte qu'aucune maladie ne l'empêche de se rendre et de participer aux cours. Le contrat concerne uniquement les prestations de formation. Le transport et l'hébergement doivent être organisés par les soins du stagiaire et sont entièrement à sa charge, y compris pour les ateliers aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

VI – INTERRUPTION DE LA FORMATION

Toute la somme du contrat est due intégralement : aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon de la formation, de désistement de la part du stagiaire ou d'exclusion. En cas de cessation anticipée de la formation du fait du stagiaire, les prestations étant dispensées par l'organisme de formation, aucun remboursement ni substitution ne peut avoir lieu, sauf dans les cas d'inexécution du contrat imputable à l'école. Il incombe au stagiaire de prendre ses dispositions, notamment en termes d'assurance. Toute échéance non réglée fait l'objet d'un suivi comptable, et en cas de non-règlement, l'organisme de formation transmet la dette au service contentieux qui se charge du recouvrement. Tous frais de recouvrement ou/et frais de contentieux sont à la charge du stagiaire. En cas de paiement après l'échéance, les pénalités de retard seront calculées depuis la date de l'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce.

VII – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Studio 1 : aucune connaissance obligatoire. Studio 2 : Studio 1, ou un an d'études d'art dramatique, ou expérience professionnelle. Studio Master : Studio 2 ou deux ans d'études d'art dramatique, ou expérience professionnelle.

VIII – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu dans un espace Acting International situé à Paris intra muros. Les ateliers optionnels aux Etats Unis auront lieu à New York, NY, Etats-Unis, à Hollywood, CA, Etats-Unis ou à Londres, Royaume-Uni. L'action de formation est organisée pour un effectif maximum de 27 stagiaires. Aucune inscription n'est effectuée après le début de la formation, même en cas de départ du stagiaire. Tout le matériel technique et pédagogique nécessaire à la mise en place des actions de formation est fourni par l'Ecole sauf éventuel achat de costumes nécessaires à la représentation publique. Pour l'Atelier Réalisation (module en option), il relève de la responsabilité du stagiaire de s'assurer d'être en possession du matériel nécessaire pour le montage, les stagiaires effectuant le montage par leur propre soins. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques, figurent en page 4 du présent contrat.

IX – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

L'appréciation des résultats se fait à travers une procédure d'évaluation qui permet de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action. Ainsi une évaluation et un bilan des connaissances auront lieu à la fin de chaque semestre. Chaque intervenant distribue les évaluations aux stagiaires à la fin de son cours. Si le stagiaire n'est pas présent lors de la distribution des évaluations, il est de sa responsabilité de venir la chercher en personne au bureau de l'administration.

X – SANCTION DE LA FORMATION

A défaut de sanction officielle et extérieure à la formation, une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation. Cette attestation ne peut être considérée comme Brevet de fin de cursus.

XI – BREVET DE FIN DE CURSUS

Seuls les stagiaires ayant effectué trois années de formation chez Acting International se verront délivrer un Brevet de fin de cursus.

XII – PASSAGE EN STUDIO SUPERIEUR

Le passage du stagiaire en studio supérieur est soumis à l'appréciation de l'ensemble des professeurs basée sur les critères suivants : 1. La motivation 2. Le niveau 3. L'attitude professionnelle de chaque stagiaire (pour le passage en 3ème année) 4. L'assiduité et la ponctualité. Les notes sont internes à l'équipe pédagogique et confidentielles. La liste de passage est publiée à la fin de la formation. A partir de la date de publication, les stagiaires disposent d'un délai de 2 semaines pour valider leur réinscription.

XIII – ASSIDUITE ET EXCLUSION

Les stagiaires sont tenus de suivre tous les cours prévus au programme. Il est communément admis pour les stages en présentiel que les feuilles de présence (cf états d'émargement types rédigés par le Service régional de contrôle) doivent être signées par le stagiaire, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical. Les jours de grèves générales aucun retard ni absence ne sera décompté. La formation est composée de plusieurs cours, chacun étant géré par le professeur responsable. Le stagiaire peut être exclu de chaque cours à partir de trois absences non justifiées. L'exclusion pour absentéisme n'entraîne aucun remboursement. Dans le cas où le stagiaire justifie ses absences et obtient un laissez-passer pour revenir au cours en question, il ne pourra y assister qu'en qualité d'auditeur libre afin de ne pas perturber la cohésion pédagogique du cours en question. Tout retard pourra entraîner une non-participation du stagiaire à la première partie du cours, il ne pourra ainsi y accéder qu'à la pause prévue au milieu du cours. Toute perturbation du déroulement du cours ou de la bonne marche du travail dans le groupe, tout acte de vol ou dégradation intentionnelle du mobilier, installations ou matériel de l'école, tout acte d'agression ou menace vis-à-vis du professeur ou d'un stagiaire, toute attitude de dénigrement public du travail en cours ou du règlement intérieur, toute attitude ou comportement non - conforme au présent règlement, pourra donner lieu à l'exclusion de l'école, sans préavis ni remboursement, notifiée par une lettre recommandée.

XIV – CERTIFICATS MEDICAUX

Tout certificat médical produit pourra donner lieu à un contre-examen par un médecin-conseil désigné par Acting International, ou à une expertise judiciaire. Le stagiaire accepte expressément que l'intégralité de son dossier médical soit transmise par son médecin-traitant au médecin-conseil à des fins de cet examen. Pour tout certificat de complaisance le stagiaire est redevable de l'indemnité forfaitaire de 10 000 € à titre de clause pénale.

XV – ACCES AU COURS

Le professeur est libre de refuser l'accès au cours ou limiter la participation du stagiaire au statut d'auditeur à un stagiaire dans les cas suivants : 1. trois absences non justifiées 2. retard 3. tout comportement inadapté au déroulement du cours 4. incapacité de suivre le travail en cours 5. non-préparation au cours 6. non-connaissance du texte

XVI – CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUE

La consommation d'alcool ou de drogue est interdite dans l'enceinte de l'école. Tout stagiaire pénétrant dans l'école sous l'emprise d'alcool ou de drogue s'expose à une exclusion définitive de l'école, sans remboursement.

XVII – RESPECT DU VOISINAGE

Le stagiaire s'engage à respecter les bonnes règles de voisinage en évitant les bruits excessifs. Il est interdit de jeter les mégots de cigarettes ou tout autre débris sur le trottoir, parler très fort ou rester après la fin du cours devant l'immeuble.

XVIII – UTILISATION D'OBJETS DANGEREUX

Il est interdit aux stagiaires d'amener tout objet ou arme (couteau tranchant, arme à feu etc..) pouvant menacer l'intégrité physique des personnes au sein de l'école. Il est interdit aux stagiaires d'allumer des bougies, mettre le feu à tout objet, ainsi que d'allumer du feu d'une manière générale.

XIX – INTERDICTION DE FUMER

En application du décret n° 96-478 du 29 mai 1992, il est interdit de fumer dans les locaux de l'école.

XX – DECHETS

Il est interdit aux stagiaires de laisser des déchets au sein de l'école. Il incombe aux stagiaires d'évacuer tous leurs déchets éventuels y compris leurs bouteilles d'eau vides comme pleines à la fin de leurs cours.

XXI – CONSOMMATION DES REPAS

Il est interdit aux stagiaires de consommer leurs repas dans l'enceinte de l'école.

XXII – CIRCULATION PENDANT LE COURS

Il est interdit aux stagiaires de circuler librement dans les locaux de l'école pendant le déroulement du cours. Toute sortie de la salle de cours doit être justifiée.

XXIII – UTILISATION DES APPAREILS ELECTRONIQUES

Toute utilisation de téléphones portables ainsi que tout autre appareil électronique est interdite pendant le cours. Tous les appareils doivent être rangés et éteints.

XXIV – SECURITE

Les stagiaires sont informés des consignes de sécurité de l'école par affichage à côté de la porte d'entrée principale. Les locaux de l'école sont équipés d'un système de vidéosurveillance respectant les exigences de la loi du 6 janvier 1978 et déclaré à la CNIL.

XXV – CHANGEMENT DE GROUPE

Le changement du groupe est soumis aux critères suivants : la raison du changement (un justificatif officiel est exigé) ainsi que la disponibilité d'une place dans le groupe souhaité. Afin d'étudier la possibilité d'un tel changement, le stagiaire doit contacter l'administration.

XXVI – PERTE DE TEXTE ET D'OBJETS

Aucune copie complémentaire de texte transmis au stagiaire ne pourra être donnée par l'administration. Le stagiaire doit reproduire une copie du texte égaré par ses soins en empruntant un exemplaire à un autre stagiaire. Acting International ne peut être tenu responsable des objets oubliés dans ses locaux par ses stagiaires. Il incombe au stagiaire de se déplacer le cas échéant aux horaires d'ouverture du lieu pour le retrouver.

XXVII – COSTUMES

Il incombe au stagiaire d'acheter son costume si il est absent au cours pendant lequel s'effectue la distribution des costumes à son groupe. Tout objet ou vêtement amené par le stagiaire dans le cadre de sa représentation doit être récupéré après la dernière représentation. Acting International se réserve le droit de détruire, jeter ou déplacer l'objet au delà de cette date et ne peut être tenu responsable de sa restitution au stagiaire.

XXVIII – BUREAU DE CASTING

Il incombe au stagiaire de prendre contact avec le bureau de casting d'Acting International afin de se faire référencer dans sa base de données. Ce référencement peut être refusé en cas de non-conformité de photos de comédiens ou pour tout motif disciplinaire.

XXIX – COMMUNICATION

L'administration prend contact avec le stagiaire par biais du site web, d'email, sms, téléphone et courrier. Il incombe au stagiaire de veiller à ce que l'administration d'Acting International soit en possession de ses coordonnées mises à jour. Acting International ne peut être tenue responsable en cas d'absence de communication faute de coordonnées exactes. Charte de communication: EMAIL, AFFICHAGE OU BROCHURES : événements internes, master classes, spectacles, classes ouvertes. SMS, EMAIL: modification du planning. COURRIER (Service juridique et contentieux sis au 34 avenue des Champs Elysées 75008 Paris) : exclusions, sanctions, questions financiers, tout litige. SITE WEB: spectacles, classes ouvertes, master classes. Pour tout type de communication, un moyen de communication secondaire peut être choisi en complément du moyen de communication principal, à la convenance de l'administration. Aucune communication sur la scolarité du stagiaire ne pourra être émise par Acting International, que cela soit oralement ou par écrit ou sur rendez-vous, à des tiers (parents, amis etc.). Le fait qu'une tierce personne finance la formation du stagiaire n'engage pas Acting International vis à vis de cette personne ni toute autre personne en dehors du titulaire du contrat.

XXX – DROIT A LA REPRESENTATION

Le stagiaire autorise expressément et gracieusement Acting International à utiliser toute représentation de sa personne, en particulier son image et sa voix, associées ou non, fixée lors de sa présence aux cours et manifestations accessoires organisées dans le cadre de l'enseignement suivi. Cette représentation et sa reproduction par enregistrements sur tous supports pourront être utilisées par Acting International à des fins promotionnelles de ses activités, y compris par la voie de communication au public selon tous procédés, et de confection de supports pédagogiques à usage interne, à l'exclusion de toute commercialisation ou ventes à l'usage privé du public desdits enregistrements. Le stagiaire autorise Acting International à citer son nom à l'occasion de ces utilisations, sans obligation pour elle.

XXXI – DONNEES NOMINATIVES

Pendant la durée de la relation contractuelle, Acting International sauvegarde sous forme électronique toutes les données du stagiaire, pour autant que cela soit nécessaire à l'exécution du contrat. Le stagiaire déclare expressément qu'il accepte que ces données soient saisies, sauvegardées, traitées et utilisées par Acting International, en vue de l'exécution des contrats proposés ou conclus par le biais du site internet de Acting International ou tout autre biais. Une exploitation plus large de ces données ne sera autorisée que s'il donne expressément son accord. Cet accord peut être révoqué à tout moment. Ceci n'affectera en rien les droits résultant des lois sur la protection des données. Acting International fournira à tout moment à l'utilisateur, à sa demande, des renseignements complets et gratuits sur les enregistrements de données sauvegardés qui le concernent. Acting International s'engage à protéger les données transmises par le stagiaire contre l'accès de tiers, en y engageant les moyens techniques et organisationnels .

XXXII – IMPOSSIBILITE MOMENTANEE D'EXECUTION DU CONTRAT

Dans les cas où la continuité de la formation serait perturbée par propagation d'une infection bactérienne, épidémie, pandémie; tornades, inondations, ouragans, tremblements de terre, éruptions volcaniques; utilisation d'armes de toute nature; des mouvements sociaux, déclaration de la loi martiale ou décision d'un gouvernement de mettre en place un blocus, Acting International se réserve le droit de prolonger la période de la formation pour la durée équivalente à celle des événements en question. Les cours peuvent également être dispensés par visioconférence pour suppléer les cours en présentiel. Il est de responsabilité de stagiaire de s'assurer d'être en possession de moyens techniques nécessaires à cet effet.

XXXIII – NON-VALIDITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

XXXIV – CAS DE DIFFEREND

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Paris.

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité des termes du contrat (4 pages).

Fait en deux exemplaires à _____ le _____

Le Stagiaire
nom et prénom

signature

nom et qualité

Pour Acting International
signature et cachet

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

ACTORAT THÉÂTRE ET CINÉMA 1ère ANNÉE / STUDIO 1

Voix - Diction - Respiration

La respiration, la projection vocale et la diction sont choses essentielles au comédien de théâtre et de cinéma. Ce travail est basé sur la redécouverte de l'instinct ludique et le développement d'une écoute du corps. La technique du travail est joyeuse et fiable, basée sur les faits physiques et la sensation agissante. Acting est un jeu et du sport: un effort animal. Une bonne respiration élargit le registre et le voltage émotionnel du comédien, rehaussant sa confiance en soi.

Espace - Corps - Mouvement

L'objectif de ce cours est d'aider le futur acteur à développer son répertoire gestuel et à acquérir une sensation d'aise et de grâce dans l'espace. L'élève comédien doit faire de son corps un outil de travail fiable qu'il saura maîtriser et mettre en valeur. Dans ce cours il aborde le travail du mouvement de formes différentes issues de la biomécanique de Meyerhold et de la comédie musicale. Ce travail aboutira à une classe ouverte au public.



ce travail aboutit à
une classe ouverte au public

Improvisation

L'improvisation concertée est la clef du jeu spontané et organique, au théâtre et au cinéma. Dans ce cours l'élève apprend à se lâcher, à s'accepter lui-même et accepter son partenaire. Développant une écoute active, il apprend à gérer ses envies, et impulsions et sa spontanéité née d'une attention portée aux détails ; les sensations-clés. L'objectif du cours est de développer en l'élève une liberté d'action rendant son jeu inspiré et inspirant. Ceci lui permettra de libérer son énergie et son génie créatif, le don. L'acteur découvre la finesse. Le travail de ce cours aboutira à un tournage visionné en classe.



ce travail aboutit à un
tournage visionné en classe

Mécanique de l'action

Dans le travail du comédien, l'action est fondatrice de l'émotion vraie. Les exercices abordés dans ce cours amènent l'acteur à une meilleure maîtrise des actions choisies, en adoptant un comportement organique en toutes situations. L'élève aborde le travail sur l'objectif, l'action et les activités qui nuancent et concrétisent ses choix de jeu et « la réalité du faire » sur scène ou devant la caméra.



ce travail aboutit à
une classe ouverte au public

L'imaginaire

Le travail de comédien se fait dans un monde imaginaire, construit et soutenu par la pensée artistique et la foi scénique. L'imaginaire du comédien est l'âme active de cette construction. Sa mission est de rendre ce monde visible, crédible, réel, aux acteurs et aux spectateurs. L'imaginaire est un muscle qui a besoin d'être entraîné. Les exercices et études de ce cours abordent le travail sur l'attention scénique, imagination et fantaisie, les circonstances données, etc.

Spectacle "Variations Molièresques"

Les travaux de fin d'année comportent une approche de la comédie à travers les œuvres de Molière. La préparation de ces représentations implique l'élève comédien dans le travail avec costumes et accessoires; la lumière. Il s'y confronte à la gestion créative du trac, la préparation au travail crucial des coulisses, à la gestion de son énergie sur la durée de la représentation. Ce travail constitue pour l'élève une épreuve, qui révèle son potentiel et consolide ses aptitudes acquises et forgées pendant sa première année de formation.



ce travail aboutit à
des représentations publiques
au Théâtre d'Acting International

Ateliers Ecriture de Scénario, Mise en Scène et Réalisation

Modules complémentaires, en option.

Ces ateliers intensifs sur 80 heures sont composés d'un module commun pour les trois ateliers, à savoir : Carte blanche / Cours actorat, où les élèves auront accès en spectateurs à l'intégralité des cours d'actorat à Acting International pour la durée de leur formation.

Les modules spécifiques à chaque atelier se composent comme suit :

Ecriture de Scénario : Mécanique de l'Action et Improvisation, Ecriture de scénario d'un court métrage.

Mise en Scène : Genres et stylistique et Direction d'Acteur, Mise en scène d'un extrait dramatique (aboutissant à des représentations publiques).

Réalisation : Technique de tournage, Ecriture de scénario d'un court métrage, Réalisation d'un court métrage.

Ateliers à New York, Hollywood et Londres

Modules complémentaires, en option.

Les Ateliers sont composés de plusieurs master classes données par des intervenants newyorkais, hollywoodiens et londoniens. Ces ateliers ont pour but d'initier le stagiaire à des spécificités du travail d'acteur à New York, Hollywood et Londres. Le contenu des master classes est inspiré par les techniques et approches des grands maîtres comme Lee Strasberg (Actors Studio), Stella Adler, Uta Hagen, Harold Clurman, Michael Chekhov, Constantin Stanislavski, etc. Outre la découverte de nouvelles approches et de spécificités du travail d'acteur aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, ces ateliers sont conçus pour amener le stagiaire à aborder son propre travail d'une façon plus novatrice et professionnelle. Ces ateliers intensifs ont lieu du lundi au vendredi, à raison de 8 heures par jour. Les ateliers sont traduits en français.

HORAIRES

	9h30 - 13h30	14h00 - 18h00	18h30 - 22h30
lundi	St 1 M	St 1 AM	
mardi			St 1 S
mercredi	St 1 M	St 1 AM	St 1 S
jeudi			St 1 S
vendredi	St 1 M	St 1 AM	
samedi			

St 1 M - Groupe du Studio 1 Matin
St 1 AM - Groupe du Studio 1 Après - midi
St 1 S - Groupe du Studio 1 Soir

ANNEXE - INTERVENANTS

JOSEPH REZWIN

Né à Chicago, l'acteur, réalisateur et écrivain Joseph Rezwini a mené une carrière aussi bien devant que derrière la caméra. Son travail a été inspiré par des mentors tels que John Cassavetes, avec lequel il travaille sur le tournage d'"Opening Night", le documentariste D. A. Pennebaker, pour qui il travaille à New York, ou encore le metteur en scène contemporain français Bruno Boëglin. Véritable cinéaste indépendant, Rezwini a écrit, réalisé et produit plusieurs films de fiction dont deux courts-métrages, "Illness" (1976) et "Wishful Thinking" (1989), un moyen métrage, "La Mort d'Abraham" (2004) et son premier long métrage, "An Afternoon Tea At Midnight" In Amsterdam (2008). Son dernier film, "Gazzara" (2012), est son premier long métrage de nonfiction. Concernant le théâtre, il a monté plusieurs projets remarquables, dont certaines pièces représentées pour la première fois dans sa ville natale de Chicago, telles que "The Homecoming" de Harold Pinter ou encore "Cowboys" et "The Curse of the Starving Class" de Sam Shepard. En 2006, la première mondiale de sa pièce à Amsterdam, "An Afternoon Tea At Midnight", fut un grand succès. En tant qu'acteur, Rezwini a joué dans plusieurs longs métrages internationaux – "1001 Grammes" (de Bent Hamer), "Carnage" (de Roman Polanski avec Christoph Waltz), "Elle s'appelait Sarah" (de Gilles Bennet, avec Kristin Scott Thomas), "15 ans et demi" (de François Desagnat et Thomas Sorriaux, avec Daniel Auteuil), "Arthur 3 et la guerre des deux mondes" (de Luc Besson, avec Mia Farrow) et "Jeanne d'Arc" (de Luc Besson, avec Milla Jovovich et Faye Dunaway), "Les Palmes de monsieur Schultz" (de Claude Pinoteau, avec Philippe Noiret, Isabelle Hupert et Charles Berling), "Opening Night" de John Cassavetes, "The Empire" de J. Hagelbach..., des téléfilms et des séries télévisées - "Tenerife : Le Crash du siècle", "Les Aventures dans le grand nord", "Largo Winch", "The Immortel", "Highlander" – et au théâtre ("The Homecoming" de Harold Pinter, "Cowboys" et "The Curse of the Starving Class" de Sam Shepard, "Brautigan" de Bruno Boëglin)...

CHAD CHENOUGA

Chad Chenouga est comédien et réalisateur. Au cinéma, il a tourné sous la direction de Bertrand Blier, Yves Robert, Isabelle Nanty, Eric Guirado, Michael Winterbottom, Lucien Jean-Baptiste. Au théâtre, il a joué avec Jean-Louis Martinelli, Adel Hakim, Elisabeth Chailloux, Jean-Marie Lejude, Gilles Gleizes, Francis Huster. Il a réalisé plusieurs courts-métrages qui ont reçu de nombreux prix en festivals, un documentaire, des épisodes de série pour la télévision. Il a été nommé aux Césars en 2000 pour son court-métrage Rue Bleue qui a aussi été primé à la quinzaine des réalisateurs. Son long-métrage "17 rue Bleue" est sorti en salle fin 2001. Son dernier long métrage "De toutes mes forces" sort en salles en mai 2017.

ANTOINE LORENZI

Réalisateur et scénariste, Antoine a travaillé pour France 2 et TF1 sur les séries télévisées comme "Une bouteille à la mer", "La face cachée de la lune", "Plus fort que l'amour", "La chute de l'ange", "L'ange des vignes", "Baie ouest", "Sacré Noël", "Dossier Disparus", "Génération Vidéo", etc. Il est également scénariste de "Papa est de retour", "Chasse à l'enfant", "Plus fort que l'amour", "La chute de l'ange", "Jésus" (nomination 'meilleur scénario')...

ALEXANDRE VELIKOVSKI

Diplômé de la prestigieuse Académie d'art dramatique Schukine-Vakhtangov et du Cours Supérieur de Mise en Scène du Ministère de la Culture (Moscou), Alexandre Velikovski est metteur en scène et comédien professionnel depuis 1976 pour le théâtre, le cinéma et la télévision. Il enseigne l'art dramatique depuis 1992, dans les plus grandes écoles d'acteurs telles que l'Académie d'art dramatique Vakhtangov, l'École de Théâtre de la Fondation Roland Bykov, l'Institut National du Cinéma (VGIC). Il dirige aussi des masterclass et ateliers aux Etats-Unis, en Russie et en Bulgarie.

JASON LAWSON

Issu de la prestigieuse London Academy of Music and Dramatic Art, Jason a mis en scène de nombreuses pièces de théâtre, à Londres et à New York, notamment "Not A Game For Boys" (Kings Head Theatre); "Kissing Sid James" (Jermyn Street Theatre, 59e59 St Theatre NYC, New Red Lion); "Unimaginable & Some White Chick" (Southwark Playhouse); Christmas Concert (Chichester Festival Theatre); "Charlie and Henry" (New End); "Danny's Wake" (New End, King's Head, Sound Theatre, Edinburgh Pleasance); "Huge" (King's Head, Edinburgh Pleasance); "Sleeve Notes" (Southwark Playhouse, Theatre503, Union); "Some Afternoons", "Red Sky Blue Sky", "Quinto Quarto" (Bridge House Theatre / Union / Hen & Chickens); "The Rose Garden" (Union).

ELENA SERRA

Pédagogue, metteur en scène et comédienne Elena est née en Italie. Après des études des aux Beaux Arts et un diplôme de Danse Contemporaine dans la ville de Turin, elle s'installe à Paris en 1985. Sa formation pluridisciplinaire (théâtre, clown, mime, danse,) l'orienta vers une pédagogie ou le corps devient le véritable instrument capable d'interpréter le langage au service de l'acteur. Elle a collaboré avec le mime Marcel Marceau durant plus de 15 ans et joue dans les spectacles de sa Compagnie qui ont fait le tour du monde. Elle a travaillé avec des metteurs en scène et des chorégraphes comme Dario Fo, Luca Ronconi, Massimo Navone, André Riot Sarcey, Lory Leshin, Bianca Li, Carolyn Carlson. Après avoir enseigné à l'École Internationale de Mimodrame Marcel, elle continue à former des jeunes acteurs à l'Académie Internationale des Arts du Spectacle dirigé par Carlo Boso et Danuta Zarazik et à l'Institut du Music-hall de la ville du Mans et dirige des Master Class dans différentes Ecoles de Théâtre et Universités en France et Europe.

OLGA SHUVALOVA

Diplômée de la prestigieuse Académie Nationale d'Art Dramatique de Minsk donc l'enseignement est basé sur le système Stanislavski, Olga rejoint la compagnie « Théâtre National pour la Jeunesse ». Suite au succès du film « Babji Jar » dans lequel elle joue le rôle principal au Festival International BERLINALE, Olga poursuit sa carrière en Italie, à Rome, où elle tourne dans les séries télévisées comme "Medicina Generale", "Distretto di Polizia" et divers co-productions de cinéma. Comédienne, danseuse et metteuse en scène, elle a joué notamment dans des pièces comme « Libres sont les papillons » de Gerche, « Un divan pour la scène » de Solal, « L'Idiot » de Dostoïevski, « Le Revisor » de Gogol, « Huis Clos » de Sartre, « La Jalousie du Barbouillé » et « Le Bourgeois gentilhomme » de Molière, ainsi qu'au cinéma dans « The night of the sinner », « La relève », « H2Oodio », « Soldier's Blues », « Little fighter », « Jurka, the commander's son », « Hello how are you? » (GOPO AWARDS, Palm Springs International Festival), etc..

GUILLAUME LEFORT

Comédien de théâtre, cinéma et télévision, Guillaume a joué dans de nombreuses pièces : "La rose tatouée" de Tennessee Williams (Mise en scène : Yves Coslier), "L'Alchimiste" de Ben Jonson (Mise en scène : Patrick Mermaz.), "Escorial" de Ghelderode (Mise en scène : Guillaume Lefort), "L'Île des esclaves" de Marivaux (Mise en scène : Patrick Mermaz), "La dispute" de Marivaux (Mise en scène : Pascale Baudry), "Le malade imaginaire" de Molière (Mise en scène : Henri Lazarini), "Jacques et son maître" de Diderot (Mise en scène : G. Thirioux), "Les frères Karamazov" de Dostoïevski (Mise en scène : Daniel Amar). Il a également tourné dans de nombreux projets de télévision.

LEOPOLD EYMIN

Léopold Eymin est un humoriste depuis plusieurs années. Il a joué son premier spectacle à Paris, Avignon, New York ou encore Montréal. Il vient du monde de l'improvisation et en fait sa spécialité dans son premier one man show. Il est aussi réalisateur, il a fait des vidéos avec Cauet, Pierre croce ou encore Guillaume Bats. Il fait du standup, du sketch et du crowd work. Il a aussi créé le premier festival d'humour de Saint Jean de Luz. Léopold joue son nouveau spectacle "La classe... Moyenne" dans toute la France.

TEDDY FERENT

Teddy a débuté dans le monde de la vidéo web en 2011, en étant co-auteur de Jérôme Niel, pour le podcast "La Ferme Jérôme sur MTV" dans lequel il a joué également. Il a ensuite fait une cinquantaine de vidéos sur Youtube avec la troupe "Les Milous" puis est passé par la scène pour s'essayer au Stand-up. Il a ensuite intégré le Studio Bagel, pour lequel il était auteur et comédien pour une cinquantaine de vidéos sur la chaîne Youtube "La Biscotte" ayant plus de 200 000 abonnés. Il a également co-écrit un court-métrage de 22 minutes, produit par Studio Bagel, et diffusé sur Canal +, dans lequel il est également comédien. En parallèle il a joué dans des vidéos de Bapt et Gael, Paul Taylor, Julien Pestel, et d'autres apparitions sur Golden Moustache et sur des chaînes du groupe Webedia. Il a été auteur sur d'autres programmes sur le web ("Les Détrakés", "Sam, Sam, Sam", "Minishortz"), et est actuellement en développement de séries en format plus long (10*26 minutes).

FABIEN STROBEL

Fabien Strobel est improvisateur, comédien et formateur. Il débute dans Les Yvelines en 2000 à la L.I.D.Y. où il jouera pendant 8 ans. Il crée en 2008 sa compagnie, « Les 3iens » qui lui permet de faire ses armes en tant que professionnel. Il continue de créer et décide en 2013 de former avec ses amis d'enfance (eux aussi improvisateurs) les R.S.A. Depuis 2008 Il participe régulièrement à des tournois, match, catch et autres spectacles improvisés en France et dans le monde. Il est en ce moment l'un des joueurs phare du championnat d'improvisation professionnels de Paris-Impro. Depuis 10 ans il intervient comme formateur au près de plusieurs compagnies d'improvisation ainsi qu'en entreprise pour améliorer la communication interne. Sa pédagogie ludique où le travail se fait dans la bienveillance est sa marque de fabrique. Ancien élève d'Acting international c'est avec joie qu'il revient en tant que professeur.

DEVORAH CUTLER - RUBENSTEIN

Devorah Cutler Rubenstein est une ancienne productrice exécutive des grands studios américains. Elle partage son activité entre Los Angeles et Paris. Elle a produit des films, des pièces et émissions de télévision. Son travail écrit inclut une variété de genres pour différentes compagnies indépendantes, dont ABC et Columbia Pictures. Elle entretient toujours des liens étroits avec l'industrie du cinéma en tant que réalisatrice, professeure et conseillère en écriture de scénario par sa compagnie "The Script Broker". Elle travaille notamment avec des productions comme Dreamworks, SKG, Miramax Films, Columbia Tristar, Twentieth Century Fox, TNT, USA Films, HBO, etc.

CAROL FOX PRESCOTT

Carol Fox Prescott partage son activité de pédagogue entre New York et Paris. Elle a joué Shakespeare, Ibsen, des grandes comédies musicales en vedette avec les légendaires Morris Carnovsky, Luther Adler, Mickey Rooney, Zéro Mostel. Les géants du métier comme Bob Fosse l'ont mise en scène. Elle a longtemps été professeure dans les meilleures écoles aux USA : American Academy of Dramatic Arts, Terry Schreiber Studio, chez Gary Austin. Carol est considérée dans « Acting Teachers of America » comme étant l'une des meilleures professeures d'art dramatique des Etats-Unis. Depuis près de quarante ans, Carol travaille dans le théâtre professionnel en tant qu'actrice, metteuse en scène et professeur.

POLINA REBEL

Polina est originaire de Moscou. Elle a commencé sa carrière sur scène grâce à la danse contemporaine. Elle est diplômée de l'Université Saint-Petersbourg et de Moscou comme chorégraphe et professeur de danse. Polina a exercé en tant que soliste au sein du Chamber Ballet de Moscou pendant 8 ans et a travaillé comme interprète avec des chorégraphes de renommée mondiale. Elle a collaboré avec le metteur en scène russe Sergei Zemlyansky dans les plus grands théâtres de Moscou, comme le MHT (Moscou Art Théâtre de Tchekhov), le Théâtre de Pushkin et le Théâtre Ermolova. Enfin, elle a enseigné la chorégraphie de danse contemporaine et moderne au Collège des Arts de Moscou.

CRYSTEL AMSALEM

Réalisatrice

Après avoir obtenu une licence de cinéma à la Sorbonne, suivit les cours de théâtre de John Strasberg, des stages avec Jack Waltzer de l'Actors Studio, Crystel Amsalem fait ses premiers pas à U.C.S.B, Université américaine, où elle réalise son premier court-métrage "Another girl". Elle travaille ensuite comme comédienne sur plusieurs courts-métrages, téléfilms et longs métrages dont "Coup de Vice" de Patrick Lévy. Puis elle produit et réalise "Les copines", "Rébecca", sélectionné au festival de Pantin et de Palm Springs (Californie), "Rien à cacher" et "Seul Max le fait", clip musical filmé dans les rues de New York. En 2004, Crystel Amsalem tourne son premier long métrage, "Quand les anges s'en mêlent" d'après un scénario qu'elle co-écrit avec Patrick Lévy (Coup de vice, Gamer).

ANNE BOURGEOIS

Actrice et metteuse en scène, Anne a joué à Paris et en tournée dans "La Femme du Michel-Ange" de Eric Assous avec Véronique Boulanger ; "Mon dernier Cheveu noir" de et avec Jean-Louis Fournier, création au Théâtre du Rond-Point ; "Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran" d'Eric-Emmanuel Schmitt avec Francis Lalanne ; "Bistro" de Sylvie Audcoeur et Marie Piton, création au Théâtre de l'Oeuvre ; "Toutou" de Daniel Besse avec Patrick Chesnais, Josiane Stoléru et Sam Karman, Théâtre Hébertot ; "Box-Office" de David Mamet, création à Bruxelles ; "Des Souris et des Hommes" de John Steinbeck ; le one-man-show de Warren Zavatta "Ce soir dans votre ville" ; Jacques Gamblin dans son spectacle "Tout est normal, mon cœur scintille" ; "Drôle de Couple" de Neil Simon avec Martin Lamotte. Elle a mis en scène "Cochons d'Inde" de Sébastien Thiéry avec Patrick Chesnais et Josiane Stoléru (Molières du spectacle comique et du meilleur acteur) ; "Les Diablogues" de Roland Dubillard avec François Morel et Jacques Gamblin au Théâtre du Rond-Point (Molière d'honneur pour Roland Dubillard) ; "Lacrimosa" de et avec Régis Jauffret au Théâtre du Rond-Point ; "Avec deux Ailes" de Danielle Mathieu-Bouillon avec Véronique Jannot, Jean-Michel Dupuis puis Marc Fayet ; "La Mouette" de Tchekhov (Festival d'Avignon et Théâtre 14) ; "Sur la Route de Madison" avec Alain Delon et Mireille Darc au Théâtre Marigny ; "Cher Menteur" de Jérôme Kilty avec Patrick Préjean au Théâtre du Ranelagh ; "Mobile Home" de Sylvain Rougerie avec Corinne Touzet et Jean-Pierre Bouvier ; "Sur le Fil" de et avec Sophie Forte et Philippe Sivy à la Comédie Bastille ; "La Peau d'un Fruit" de et avec Victor Haïm au Théâtre du Rond-Point ; "Les Montagnes Russes" d'Eric Assous avec Alain Delon et Astrid Veillon au Théâtre Marigny ; "Cinquante-cinq Dialogues au Carré" de et avec Jean-Paul Farré eamuel Tudelat Jean-Jacques Moreau au Théâtre National de Chaillot ; "La Boîte à Outils" de Roland Dubillard au Théâtre du Rond-Point ; "Histoire d'un Merle Blanc" de Musset et "Hélas, petite Epopée apocalyptique" de Stéphanie Tesson, deux monologues interprétés par Stéphanie Tesson ; "Café-Chinois" de Ira Lewis avec Richard Berry et François Berléand, qu'elle a co-mis en scène avec Richard Berry, etc.

La liste des intervenants correspond à l'équipe de 2020/2021. La rentrée 2021/2022 sera assurée en partie par ces mêmes intervenants dépendamment de leurs disponibilités et de la pédagogie ainsi que par de nouveaux intervenants ayant des qualifications équivalentes.

**A REMPLIR PAR LE TITULAIRE DU COMPTE
UNIQUEMENT DANS LE CAS OU
LA FORMATION N'EST PAS FINANCEE PAR LE STAGIAIRE LUI-MÊME.**

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

de nationalité _____

domicilié(e) _____

Code postal _____ Ville _____

Carte nationale d'identité ou passeport n° _____

Pour un(e) étranger(e) :

Carte de séjour n° _____ délivrée le _____ par _____

**S'engage à prendre en charge les frais dus au titre du contrat de formation auprès de
l'Ecole Acting International conclu par:**

M/Mme _____

né(e) le _____ à _____

La somme de _____ (**montant**) prévue dans le contrat mentionné ci-dessus sera payée

au moyen de _____ (**nombre**) prélèvements

sur mon compte auprès de la banque

_____ (**nom de la banque**).

Le payeur devra produire :

– le RIB

– la copie de sa carte de séjour, de sa carte d'identité ou de son passeport ;

Fait à _____ , le _____

Signature :

(La signature doit correspondre à la signature dans la pièce d'identité)